



ProxiVision : état d'avancement des propositions

Etat des lieux de la réflexion par rapport à la nature de l'intervention devant le CSA du 18 avril prochain.

Nicole ALIX a proposé les grandes lignes suivantes :

- La Fédération demande un canal réservé, en vue d'un appel d'offre ultérieur, pour les télé associatives. C'est nécessaire car les candidatures associatives ne sont pas viables dans l'état actuel. De plus, le CSA, qui depuis 2000 s'est dit favorable à un développement des tv associatives et à un fond de soutien, doit respecter ses engagements. Ce canal réservé aux associatifs serait mis en jeu dès qu'un fond de soutien permettant la vie économique d'une tv associative sera décidé par les politiques.
- Il faut contester le fait que si l'ensemble des canaux sont attribués sur les critères économiques cela veut dire qu'il n'y aura plus de possibilités pour les associations d'accéder à la TNT même si un fond de soutien était voté ensuite.
- C'est une façon de faire se positionner le CSA réellement sur les tv associatives sans possibilité de se cacher derrière l'économique.
- C'est aussi une façon d'obliger les politiques de se positionner sur le fonds de soutien.
- En trouvant les mots justes je pense que c'est une revendication qui je crois peut trouver pas mal d'alliés.

Cette proposition a été largement suivie. L'orientation qu'elle propose a été largement soutenue par les membres du CA dans divers mails, dont voici un condensé.

- Jean-Michel Cornu propose « que l'on en profite aussi pour montrer la valeur actuelle des TV associatives avec des chiffres consolidés et montrer que ce qui n'est pas viable dans l'état actuel c'est de leur donner une vraie visibilité (le canal national) et que le CSA doit réellement prendre en compte la loi qui reconnaît un tiers secteur audiovisuel. »
- Navarro acquiesce et insiste pour que nous utilisions l'argumentaire de la décentralisation, comme axe important de notre travail.
- Guy Pineau, de New York (le veinard y passe quelques jours de repos bien mérités), trouve aussi que cette argumentation, en mettant en jeu la continuité de la République et en réactivant la loi de 2000, va dans le bon sens.
- Ximun, de son côté, après s'être « penché sérieusement sur le dossier ProxiVision » est d'accord avec la position stratégique de la Fédération. C'est en effet « la première fois que nous existerons officiellement. » De plus, « au-delà de l'enjeu stratégique », le dossier de candidature « est un outil de travail pour chacune de nos structures. Y sont synthétisés la majorité des réflexions sur la forme, le contenu, le financement, le fonctionnement... »
- Eric Falconetti, de son côté, craint que nos revendications ne fassent sourire les « Sages », dans l'enceinte discrète du CSA. Il suggère donc que nous nous attachions à relayer un maximum nos propos dans la presse, afin de faire suffisamment de bruit pour obliger à la considération lesdits « Sages ».
- Antoine Dufour enfin partage l'analyse de Nicole, et pense « qu'il est nécessaire d'obliger le CSA à se positionner clairement sur la vision qu'il a sur la place des tv associative, des tv participative dans le PAF. Notre propos doit aussi élargir le débat au simple réseau TNT. Nous restons avant tout des TV de territoire. Notre modèle participatif est bien un modèle perfectionné de TV qui est légitime et doit être aujourd'hui reconnu d'utilité sociale ! »



- Dominique Fleurat est elle un peu plus réservée. Elle craint que cette option soit difficilement acceptable par le CSA, notamment en raisons des liens qui lient le CSA (officiellement indépendant) au gouvernement...

Voici donc résumés les échanges de la semaine à ce sujet. On peut en retenir, outre l'orientation générale du débat, les points suivants :

- o Il serait bien d'avoir une présentation consolidée de nos budgets. Il faut donc **faire une fiche de budget simplifié que chaque associations remplisse à partir de son CA.**
- o Il faut aussi bien préparer le plan média sur le sujet (sachant qu'un communiqué de presse « préparatoire » est parti dans les rédactions la semaine dernière).

Université : réunion à Canal Nord le 20 avril

Pour préparer l'Université d'Amiens, le CA a jugé utile de répéter l'expérience d'Albi : quelques personnes doivent se rendre à Amiens, quelques fois, afin d'aider à préparer l'université.

Un première rencontre est possible le 20 avril, jour où Vincent Aguano (Canal Nord) doit rencontrer la Région Picardie pour évoquer l'Université et demander des financements.

OFM : La Fédération était à l'AG du 2 avril

L'Observatoire Français des Médias a tenu sa première AG samedi 2 avril. La Fédération était représentée par Antonin Serpereau et Patrick Laroche, qui ont aussi participé au court CA qui a suivi.

Bilan très rapide : l'OFM cherche la meilleur façon de régionaliser son action. Elle va repenser son site Internet. L'OFM va bientôt retourner à du bénévolat à 100 %, les ressources financières pour l'emploi du permanent étant consommées fin mai.

CNRA : Contact avec Radio FMR à Toulouse

Une radio toulousaine, Radio FMR, a contacté suite à cette AG de l'OFM la Fédération pour lui faire part de son intérêt pour une éventuelle collaboration. Cette radio fait partie du CNRA, réseau national de radio associative, qui verrait bien, à terme, l'émergence d'un pôle « communication » au sein des fédérations culturelles et associatives, pour l'instant peu concerné par la question.

La Fédération et / ou des membres sont invités à participer au Congrès des CNRA à Toulouse les 27 et 28 mai prochains.

Partis Socialiste : Rencontre avec Anne Hidalgo mercredi 13 avril

Dominique Fleurat a obtenu un rendez-vous avec Anne Hidalgo (responsable de la commission média au PS) le mercredi 13 avril. S'y rendent pour l'instant Dominique et Antonin.



Parti Socialiste : compte-rendu de l'intervention Antoine du 12 février

Le Parti Socialiste nous a envoyé le compte rendu de l'intervention d'Antoine Dufour lors du colloque « médias et démocratie » du 12 février dernier, pour d'éventuelles modifications avant publication. Compte rendu plutôt bien fait, qui reprend l'essentiel, et que je vous met en encadré ci-dessous.

Je suis Vice-Président de TV Asso à Marseille, qui a connu très récemment un échec dont certains ont fait écho tout à l'heure. Nous étions 20 associations très implantées et diversifiées, regroupant les champs de l'économie solidaire, de l'action sociale ou du tiers-secteur audiovisuel, à nous porter candidates pour essayer de présenter justement cette dynamique associative.

Nous avons été confrontés à un certain nombre de difficultés. Les critères du CSA étaient qu'il fallait davantage de pluralisme, que l'intérêt du téléspectateur soit bien considéré et que la structure retenue présente un enracinement local. Or ce sont finalement AB Productions et Lagardère au travers de TV7 qui ont été nommés en tant que titulaires de la licence pour 10 ans !

Dans un premier temps, nous en sommes restés totalement abasourdis mais bien vite, l'incompréhension a fait place à la révolte. Aujourd'hui encore, nous sommes révoltés et ce pas seulement vis-à-vis de la décision qui a été prise mais aussi pour l'ensemble des mécanismes que nous avons pu vivre de près. Une télévision associative est-elle légitime ? Cette demande démocratie qui vient de la base peut-elle réellement s'exprimer ?

Le fait est que les obstacles ne se trouvaient pas nécessairement là où nous le pensions.

Le premier d'entre eux tenait dans le CSA lui-même et l'opacité de ses décisions. Nous avons agi de notre côté selon les prescriptions qui nous avaient été fournies mais nous nous sommes vite aperçus que tout n'était pas si clair que cela. Nous ne savons toujours pas qui a voté pour quoi et nous n'avons reçu aucune justification quant au choix du CSA : nous avons simplement été avertis que nous n'étions pas retenus. Nous avions une vision de la place de la télévision en tant qu'outil pour faire vivre la démocratie et le développement local mais la procédure employée par le CSA nous a montré que ses critères étaient tout autres. Il nous a par exemple été demandé d'élaborer des « plans d'affaires », terme habituellement utilisé par les entreprises et les grands groupes.

Nous avons connu en outre un certain nombre de blocages au niveau local. Alors que nous avons imaginé une télévision du dialogue, de la parole, de la représentation culturelle, du développement local, nous avons ressenti une forte timidité de la part des collectivités locales. Nous avons pourtant articulé notre projet autour de la participation citoyenne mais il semble bien que pour certains, la « démocratie participative » ne soit qu'une figure de discours car le jour où nous avons proposé de la mettre en œuvre, nous n'avons plus eu personne derrière nous hormis quelques élus un peu plus courageux que les autres. Les associations attendent pourtant aujourd'hui plus que des promesses et sont en droit d'espérer des réalisations concrètes sur ce plan-là.

Le dernier frein enfin a tenu dans les représentations caricaturales que l'on peut avoir des télévisions associatives. Le public a eu une idée préconçue de ce que peut donner une télévision participative : un peu de social, des reportages dans les HLM etc. Or ceci peut être beaucoup plus riche et il faut avoir confiance en la capacité des habitants à proposer des idées très diverses. Le fait est que si dans vos esprits comme dans ceux de la majorité des personnes, ce mode de « format » (selon le terme actuel) doit être considéré comme ringard, nous n'y arriverons jamais.

Nous attendons donc du Parti Socialiste comme des partis en général qu'il propose une écoute, une attention et un regard sur la question pour qu'à un moment, le plus grand nombre de personnes s'aperçoivent de la faisabilité de la chose. Le monde associatif en est quant à lui persuadé : ce type de télévision a déjà été testé à Marseille et peut fonctionner à merveille, le problème étant de trouver la confiance de nos élus.

Il faudra aussi que nous nous posions la question des fonds de soutien. Si le Parti Socialiste devait un jour revenir aux affaires, qu'il se souvienne que le fonds de soutien en cours aujourd'hui pour les radios pourrait être facilement élargi aux télévisions associatives et ce sans que l'opération soit de nature à causer quelque problème technique que ce soit. Il faut aussi que des textes réglementaires viennent apporter un cadre juridique à ces télévisions associatives comme on l'a fait en son temps pour les radios. Les ressources publicitaires sont évaluées pour l'ensemble des médias à environ 30 milliards d'euros : un petit pourcentage sur cette grande somme serait certainement très bénéfique pour la mise en place de ces télévisions.

Il ne faut pas oublier pour tous les élus ici présents qu'une télévision associative viendrait relayer l'ensemble des initiatives territoriales tant au titre de l'insertion que de la formation, de la CAF, des contrats Enfance etc. Le territoire est prêt à faire de la télévision associative. Il ne lui manque qu'un peu d'encadrement et seuls les pouvoirs publics, seule une véritable volonté politique permettront de faire aboutir cette idée.



Etudes VAE : le calendrier prend forme

Les dates pour les entretiens complémentaires pour l'étude VAE commencent à être calées. Antonin se rendra à Aldudarrak Bideo, aux Aldudes du 26 au 30 avril. Du 2 au 4 mai, il visitera Canal Nord, à Amiens.

Les deux structures restantes, Vidéon et Riv'Nord, étant presque parisiennes, les entretiens et les visites pourront y être plus ponctuels.

Les entretiens devront être finalisés pour fin mai, afin de pouvoir réaliser l'analyse transversale des témoignages recueillis pendant l'été, pour une rédaction finale en septembre, et une publication en octobre.

Adhésions d'« Objectif » à Châteauroux

Objectif, télé participative de Châteauroux, en veille depuis quelques années, est à nouveau membre de la Fédération.

Site : nouvelle version en cours de construction.

Le site Internet de la Fédération est en cours de reconstruction. Il devrait être publiable rapidement. Il reprendra l'essentiel de l'architecture de l'ancien site, sous une forme épurée et plus simple à mettre à jour.

Des outils plus dynamique (Blog) et collaboratif (Wiki) seront intégrés un peu plus.